

Sciences Humaines et Sociales, mention Histoire, spécialité Espaces publics : Culture et Politique

RNCP9543 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	126
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse

<http://www.univ-avignon.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les titulaires du master "Espaces publics : culture et politique" sont des cadres scientifiques qui sont à même de travailler dans l'enseignement, l'édition scientifique ou encore la recherche.

Ils disposent d'un savoir-faire en matière de recherche scientifique ; de compétences dans la transmission des connaissances ; de capacités interdisciplinaires dans les domaines de l'histoire, des sciences politiques, de la sociologie, de l'anthropologie ; ils peuvent bâtir un projet de recherches doctorales.

Ils sont appelés à travailler sur la recherche documentaire, à analyser des sources documentaires et à inventer de nouvelles approches à partir des sources archéologiques, numismatiques, épigraphiques ou archivistiques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences ou capacités attestées sont les suivantes :

- Maîtrise de l'expression orale et écrite : capacité à organiser, rédiger des dossiers en français et en langues étrangères ;
- Connaissance générale des questions culturelles à l'échelle européenne, notamment dans leur dimension historique ;
- Mise en oeuvre des méthodes scientifiques et des règles de la recherche historique : répondre à une problématique à partir d'une bibliographie, rédiger une synthèse à l'issue d'une lecture critique des sources archéologiques ou archivistiques ;
- Capacité confirmée au travail en équipe, y compris dans des équipes pluridisciplinaires, en fonction des besoins des établissements publics, dont les missions et les objectifs sont connus ;
- Capacité à utiliser les outils de communication et d'information scientifiques (interventions orales, mémoires écrits, notes de synthèses).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le master permet à son titulaire de :

- s'orienter vers des concours de l'enseignement du second degré,

- de poursuivre dans l'enseignement supérieur en thèse de doctorat,
- de travailler dans l'édition scientifique (sciences humaines et sociales).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ce professionnel peut exercer :

- dans les métiers de la recherche en histoire,
- dans les métiers de l'enseignement,
- dans les métiers de l'édition en sciences humaines et sociales,
- en qualité de conseiller éditorial.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9543/>